

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE DES BOUCHES DU RHONE

Marseille, le 16 février 2011

ROC'ALPILLES
Monsieur FABRICE DEVOILLES
MAISON DES ASSOCIATIONS
AVENUE DE LA LIBERATION
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Dossier suivi par Jean-Marie DEMELAS/
☎ 04.86.94.70.13
✉ jean-marie.demelas@sante.gouv.fr

Monsieur,

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles L.322-3, R. 322-1 et A.322-1 et suivants du code du sport.

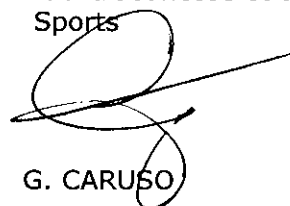
Celle-ci a été enregistrée

- le 25/03/2009,
- D.D.C.S. BOUCHES-DU-RHONE,
- **sous le numéro 01309ET0063.**

Je vous rappelle que vous devez tenir informé mes services de tout changement qui pourrait intervenir au sein de votre établissement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/ la Directrice Départementale
de la Cohésion Sociale et par
délégation
L'Inspecteur de la Jeunesse et des
Sports



G. CARUSO